

**18 juin 1993, Québec**

**Conférence de presse sur divers sujets**

M. Bourassa: M. Paradis, peut-être, devrait...

Une voix: On va l'attendre.

M. Bourassa: M. le Président par intérim, comme d'habitude, je suppose?

M. Gauthier: ...par une courte déclaration et, après ça, nous allons procéder avec les questions, comme d'habitude, 20 minutes en français, 10 minutes en anglais. M. le Premier ministre.

M. Bourassa: La loi, c'est la loi. Juste mettre en relief, peut-être, si vous voulez aller dans le détail de ce que nous avons fait, on pourra y aller. Mais il y avait quand même plusieurs problèmes majeurs qui affrontaient le gouvernement durant ces quelques mois. La question linguistique – vous aurez sans doute des questions là-dessus. J'ai dit ce matin que, à toutes fins pratiques, la loi 86 permettait au Québec de se réconcilier avec sa propre Charte des droits et des libertés, puisque les tribunaux québécois, canadiens et internationaux avaient conclu que certaines parties de la loi 178 ne respectaient pas la charte. Il y a le problème du budget. Encore là, ce matin, j'ai mentionné que les temps étaient difficiles, pour nous, comme pour tous. La question de la construction. On a obtenu, de la part des parties, un acquiescement à un délai additionnel, et les négociations avec le Front commun.

Je les ai rencontrés avec M. Johnson durant quelques heures, il y a trois jours, et j'espère vivement que nous pouvons encore arriver à une entente. J'ai dit à l'Assemblée nationale que ce n'est pas parce que nous ne reconnaissons pas ce qui avait été fait depuis quelques années, de la part du secteur public et parapublic. C'est clair que des efforts ont été faits. Mais que nous sommes obligés de vivre avec la réalité financière qui s'est exprimée, notamment, par la décote de Moody's, et que nous devons en tirer les conclusions, étant donné que la partie salariale constitue une partie importante des dépenses publiques. J'ai comparé avec nos voisins qui, comme on le sait, ont une capacité de payer supérieure à la nôtre, mais qui, quand même, vont geler pour trois ans, et les fonctionnaires du secteur public et parapublic devront accepter 12 congés non payés, par rapport à 3 qui est proposé par le Québec.

Alors, voilà. Je pourrais continuer à élaborer dans les détails, mais sûrement que vous aurez plusieurs questions sur ces sujets et sur d'autres sujets, en vous exprimant mon plaisir de vous retrouver.

M. Gauthier: Première question, M. Girard.

M. Girard: M. le premier ministre, moi, je n'avais pas eu la chance de vous voir et de vous parler lorsque vous êtes revenu au poste. Ça fait maintenant plus d'un mois que vous êtes revenu au poste, d'une façon permanente. Est-ce que vous avez eu le temps, depuis ce temps-là, de penser à votre avenir, et est-ce que la santé tient toujours?

M. Bourassa: Je veux dire à la deuxième question oui. À la première question, non.

M. Girard: Est-ce que ça veut dire que vous vous donnez l'été pour y penser ou plus de temps que ça?

M. Bourassa: Je viens d'énumérer certains problèmes dont un ou deux ne sont pas encore terminés dans leur solution. La question du front commun, ça accapare les énergies du gouvernement. C'est une question prioritaire pour le gouvernement. On en discutera la semaine prochaine. Nous faisons le Conseil des ministres mardi pour accommoder plusieurs collègues, étant donné que le lendemain, c'est la veille de la Fête nationale, et nous aurons un autre Conseil des ministres par la suite. Donc, ma priorité pour l'instant, c'est évidemment de voir à des solutions les plus acceptables possible dans tous ces problèmes. Quant au reste, la réponse est toujours la même, mandat par mandat. C'est ce que je dis depuis 1970. On achève la quatrième année du mandat, en fait j'avais déclenché les élections au début d'août 1989. Vous ne me suggérez pas de faire des élections en même temps que les élections fédérales !

M. Girard: Certainement, c'est une bonne idée.

M. Bourassa: Oui, mais pour le Parti québécois, ce n'est pas une bonne idée parce qu'ils vont être obligés de faire face à l'élection fédérale avec leurs amis du Bloc québécois, pour vous, les journalistes, qui êtes obligés de couvrir deux campagnes électorales.

M. Girard: Pouvez-vous vous entendre en même temps... Des voix: Ha, ha, ha !

M. Girard: Alors, donc, vous avez mentionné des problèmes qui ne trouveront pas leur solution dans deux cas au moins avant l'automne. Ce qui veut dire que votre avenir ne vous préoccupe pas avant l'automne.

M. Bourbeau: Mon avenir me préoccupe toujours depuis que j'ai commencé à faire de la politique. C'est mon avenir politique qui doit... qui vous intéresse évidemment en raison de vos fonctions, mais je vous dis que ma stratégie n'a pas changé: mandat par mandat.

M. Girard: Merci.

M. Gérard (Maurice): J'aimerais poser une question additionnelle à celle de mon collègue. Prévoyez-vous durant l'été retourner à Washington voir votre médecin, et l'avez-vous vu depuis que votre bureau a émis un communiqué sur votre santé?

M. Bourassa: Non, je ne l'ai pas vu et je ne lui ai pas parlé. On avait convenu le 3 mai lorsque j'ai fait la visite que, au cours de l'été, on communiquerait ensemble. Alors, l'été commence la semaine prochaine, mais ce sera plus tard, probablement.

M. Gérard: Mais il n'y a pas de changement dans votre condition. M. Bourassa: Pas que je puisse ressentir.

Une voix: Il y a beaucoup de problèmes économiques dans les régions. Il y en a partout au Québec. On a l'impression, finalement, quand on regarde ce qui se passe que le

gouvernement du Québec, actuellement, est incapable de répondre à des besoins précis, à des besoins concrets de la population. Hier le ministre Bourbeau a aussi annoncé une diminution de 10 \$ pour les bénéficiaires de l'aide sociale, 10 \$ pour ces gens-là, c'est beaucoup. Comment expliquez-vous l'incapacité actuelle du gouvernement à répondre à ces questions très concrètes des régions, et le problème du chômage, en particulier?

M. Bourassa: Bon, d'abord, pour ce qui a trait à M. Bourbeau, c'est un changement de politique qui ne donne pas de revenus additionnels, à ma connaissance, pas d'une façon significative, c'est pour l'incitation au travail. Vous oubliez dans votre question, M. Houle, de mentionner qu'on a augmenté le salaire minimum équivalant au taux de l'inflation, de 0,15 \$, donc, en augmentant le salaire minimum et en ajustant certaines prestations sociales de personnes qui sont aptes au travail, on introduit dans le système une plus grande incitation à travailler, ce qui est le sens commun.

Pour ce qui a trait aux problèmes régionaux, le gouvernement a de nombreuses politiques à cet égard, je vous épargnerai toute la liste des réalisations que nous avons pu accomplir à cet égard là avec les alumineries et le secteur forestier. Ça va un peu mieux dans certaines régions, je le mentionnais ce matin, à cause du bois de sciage, mais dans d'autres secteurs, dans l'Abitibi, notamment, avec le prix de l'or qui augmente, les régions périphériques sont des régions de ressources, et dans la mesure où elles sont des régions de ressources, nous sommes évidemment dépendants pour l'activité économique du prix international des ressources. Le prix de l'or augmente, Bravo ! C'est bon pour l'Abitibi et c'est bon pour les mines d'or. Le prix du bois de sciage augmente aux États-Unis, à cause d'une reprise économique très forte, tant mieux ! Mais, dans d'autres cas, le prix de la pâte, par exemple, ça affecte Matane et ça affecte Port-Cartier, mais ça n'empêche pas les gouvernements – je pense aux actions accréditives, elles ont été maintenues dans un budget qui n'était pas facile – donc, nous essayons, cas par cas, de régler toute ces questions-là.

M. Houle: Oui, mais on se rend compte, à l'usure, que la crise économique au Québec, elle sévit avec beaucoup d'acuité, comme partout ailleurs, vous allez me dire, mais qu'est-ce que vous pouvez faire? On a l'impression que vous avez, depuis quelques mois, depuis quelque temps, il n'y a plus rien de neuf qui sort comme activité de relance ou de programmes nouveaux, précis, adaptés à des problèmes particuliers, adaptés aux régions.

M. Bourassa: J'en ai toute une...

M. Houle: Tout est là. Il ne manque rien.

M. Bourassa: Vous savez fort bien, et M. Tremblay, ce matin énumérait tout ce qui a été fait dans les programmes, et ça ne veut pas dire qu'on ne continue pas à essayer d'actualiser ces programmes-là, on va se réunir mardi, bon, il y a la question du budget de l'an prochain – Dieu nous aide – et ensuite, il y a la question de l'économie, donc, il y a là des défis très, très exigeants et qui sont convergents. Il y a une reprise économique, mais il y a une reprise économique qui s'opère, pour l'instant, sans beaucoup de création d'emplois et sans beaucoup d'augmentation de revenus. Donc, ça affecte les revenus de l'État. Mais il reste que, pour la première fois depuis 3 ans, depuis le début de la récession, on voit, dans les statistiques mensuelles, c'est-à-dire, les comparaisons de mois en mois, on voit, par exemple, que dans les 4 derniers mois, on est parti de moins 18 à plus 4, plus 19, plus 22.

Donc, on voit une augmentation de l'activité économique et c'est peut-être l'élément le plus encourageant, en termes concrets, qu'on a eu depuis un certain temps.

M. Girard: M. le premier ministre, ce n'est pas mon habitude mais j'ai une sous-question à la question de M. Houle quant au développement régional. Est-ce que vous n'estimez pas, comme chef du gouvernement, qu'un coup de barre devrait être donné par le chef du gouvernement pour ramener certains ministres qui ne respectent pas la régionalisation du programme de M. Picotte de le faire le plus vite possible, pour satisfaire les régions qui commencent à grogner drôlement contre les retards qu'on rencontre dans la mise en place de cette régionalisation-là dont vous étiez l'un des architectes derrière M. Picotte?

M. Bourassa: Bien, je veux dire, M. Picotte, avec qui je discute constamment, n'a pas coutume de pratiquer le silence.

M. Girard: C'est les autres qui ne marchent pas, là !

M. Bourassa: Il n'a pas fait un vœu de silence, quand ça ne marche pas. Il le dit et il y a des décisions qui ont été prises, parce qu'elles réfèrent à des décisions de 1988-1989, avant la politique établie par M. Picotte. Donc, il n'y a aucun différent qui m'a été soumis, là, pour ce qui a trait de désaccord entre des ministres économiques. La réforme a été annoncée il y a 15 mois. Elle est mise en marche progressivement. C'est une réforme majeure et tout se fait en collaboration. On en a discuté à plusieurs reprises au Conseil des ministres et il n'y a pas de désaccord, sauf qu'il y a certaines décisions qu'on applique parce qu'elles ont été prises il y a plusieurs années.

Une voix: Michel David, Le Soleil.

M. Bourassa: Oui.

M. David: M. Bourassa, il y a moins d'une heure, M. Chevrette, qui vous précédait dans cette salle, a déclaré qu'il est évident qu'un remaniement ministériel s'impose de toute urgence et il a aussi réclamé des élections générales. Alors, ma question est la suivante: Est-ce que vous pensez, vous envisagez de faire un remaniement ministériel dans les délais qu'imposent une urgence? Et est ce qu'il est envisageable que des élections générales aient lieu avant la fin de 1993?

M. Bourassa: D'abord, on pouvait difficilement concevoir que M. Chevrette puisse dire le contraire. Pour ce qui a trait à des élections générales, ça m'étonne. Il l'a fait parce que c'est la coutume, mais je veux dire, je ne vois pas comment le Parti québécois pourrait souhaiter des élections générales alors qu'il s'est commis à faire les élections fédérales avec le Bloc québécois qui a offert toute son organisation au Bloc québécois pour l'élection fédérale. Et je ne crois pas la logique de M. Chevrette. Il ne peut pas, une journée, dire: J'irai travailler avec mon ancien collègue de la Commission Cliche, M. Lucien Bouchard et avec d'autres et, en même temps, dire: On veut des élections générales en même temps au Québec.

Notre mandat se termine, comme vous savez, en septembre 1994. Nous avons toujours dit, sauf événements imprévus, que ça ne paraissait pas souhaitable qu'il y ait des élections en même temps. Je sais que vous avez fait une analyse très savante à cet égard-là dans une de

vos chroniques. Mais on a toujours prétendu que ça ne paraissait pas désirable. S'il y a des événements qui surviennent que je ne peux pas prévoir pour l'instant, il faudra aviser à ce moment-là.

M. David: Pour le remaniement?

M. Bourassa: Le remaniement de... Aucun ministre m'a fait savoir qu'il était intéressé à quitter ses fonctions !

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: Je vais examiner la question dans les prochaines semaines. Mais il n'y a pas question qu'il y ait un remaniement dans les prochains jours.

M. MacKenzie: Robert MacKenzie, Toronto Star. Un peu sur les mêmes propos, M. premier ministre. On est à la veille d'une élection fédérale où l'une des parties, en fait, celui qui est en avance dans certains sondages, prône la souveraineté du Québec. Comme premier ministre du Québec, allez-vous vous impliquer, par exemple, en appelant les Québécois à voter pour l'un ou l'autre des partis fédéralistes ou allez-vous vous abstenir?

M. Bourassa: Bien, la tradition, c'est l'abstention, comme vous savez. Et je crois que quand vous dites: Prône la souveraineté, M. Bouchard parle d'une forme de superstructure dans son programme.

M. Houle: Vous allez l'appuyer?

M. Bourassa: Non, non, non, pas du tout !

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: C'est ambigu un peu. Mais je veux dire, il me semble que ç'a été mis en relief par certains d'entre vous. Il y avait un changement qui a été apporté que M. Bouchard acceptait, sans que ce soit tellement détaillé... Il commence par appeler ça une conférence interparlementaire. C'est probablement ce qu'on parlait en Europe dans les années soixante-dix. Mais probablement ça va se transformer en parlement commun, etc. Mais tout ça est assez vague pour l'instant.

M. MacKenzie: Donc, c'est une proposition à laquelle vous ne nous sentez pas le besoin de vous opposer. C'est bien ça?

M. Bourassa: Je veux dire, la position du Parti libéral du Québec, depuis l'établissement de la Fédération a toujours été de ne pas... Pour le chef, à tout le moins. Sur le plan personnel, les ministres, les députés ou les militants peuvent participer, mais simplement sur le plan personnel. Mais la position du Parti libéral, du chef du parti, a toujours été de ne pas participer. Il peut y avoir des déclarations qui sont faites de la part des participants qui, dans l'intérêt de la vérité, peuvent exiger une mise au point. En 1988, j'avais fait 2 ou 3 déclarations comme ça sur le libre-échange, mais ma politique est de ne pas participer activement à la

campagne électorale. Si je devais le faire, ce serait simplement pour, peut-être, rétablir les faits.

M. McKenzie: Je m'excuse d'insister, M. le premier ministre, mais c'est quand même un peu exceptionnel une élection fédérale où l'existence même du Québec à l'intérieur de la Fédération canadienne semble au moins être en jeu. Ce n'est pas une élection ordinaire, ça.

M. Bourassa: Je suis d'accord avec vous, mais il me semble que... On me parle de référendum... Là, il parle de souveraineté, lui-même. M. Bouchard, hier, arrivait avec des coupures dans un budget fédéral. Et, quand on lui a parlé de la souveraineté, il a dit: Ça, c'est pour 1996. Là, ce n'est plus le 24 juin 1995, c'est repoussé à 1996. Donc, il y a une certaine ambiguïté de sa part sur son rôle à Ottawa, puisqu'il arrive avec des propositions pour un budget fédéral.

M. McKenzie: Donc, ce n'est pas dangereux de voter pour M. Bouchard.

M. Bourassa: Je veux être très prudent dans mes déclarations et je vous remercie de me forcer à être précis. Je vous dis: Je n'ai pas l'intention, comme chef du Parti libéral, de participer à la campagne fédérale. Comme chef du Parti libéral du Québec, je n'ai pas l'intention de le faire. Il pourra arriver, si ça me paraît justifié, étant donné le contexte que vous soulignez, de faire des mises au point, mais je ne prévois pas pour l'instant la nécessité d'en faire. On verra comment le débat va s'orienter, mais dans la mesure, par exemple, où le Bloc québécois parle de propositions pour modifier le budget fédéral, qu'il repousse la souveraineté; on verra s'il garde le même discours. On connaît la position du Parti libéral sur la souveraineté.

Une voix: Michel Venne, Le Devoir.

M. Venne: M. Bourassa, vous avez parlé des problèmes auxquels vous aviez été confronté depuis quelques mois. J'aimerais ça que vous me disiez quelle est la ou les décisions ou réalisations de votre gouvernement depuis 6 mois dont vous pouvez dire aujourd'hui que vous êtes fier.

M. Bourassa: Il y en a plusieurs. Sur le plan linguistique, évidemment, c'est certainement une réalisation d'avoir recherché un nouvel équilibre entre le Québec français et l'Amérique du Nord et sans d'aucune façon remettre en cause les objectifs de la loi 101. En fait, on peut dire que l'adoption de la loi 86, l'adoption de cette loi est une cuisante défaite pour les démagogues, parce qu'on a essayé par tous les moyens d'exciter les inquiétudes des Québécois ou essayé de leur faire peur alors que la loi 86 avait pour but de tenir compte des décisions de tribunaux québécois, que ce soit la Cour supérieure que ce soit la Cour d'appel, de tribunaux canadiens, comme la Cour suprême, de tribunaux internationaux, comme le Comité des Nations unies. Et que le projet de loi avait pour but aussi également de tenir compte des jugements des tribunaux, de tenir compte que le Québec est un État de droit.

Donc, il y a eu l'article 133 qu'on a inscrit dans le projet de loi et il y a la clause Canada. Il y a eu les décisions des tribunaux. Je ne vois pas comment on peut appliquer les dispositions anticonstitutionnelles. Et on a tenu compte aussi de la très forte volonté des Québécois pour

ce qui a trait l'apprentissage de la langue seconde. Donc avec des formules nouvelles qu'on prend le temps d'examiner, avec toutes ses implications.

Donc, il y a cette disposition-là. Dans le domaine économique, il faut quand même constater qu'il y a une reprise. Je mentionnais des chiffres très concrets. Mais il reste encore beaucoup à faire. Mais nous avons quand même réalisé, dans le domaine des exportations notamment, il y a une augmentation substantielle des exportations québécoises, depuis le début de l'année. Donc, ça aussi, dans le domaine économique, c'est une réalisation. Et dans le domaine social on doit constater que la paix sociale... Mettons de côté pour un instant les négociations avec le Front commun, que le nombre de grèves dans le secteur privé au Québec est l'un des plus bas en Amérique du Nord. C'est ce que je disais hier dans une conférence à un groupe d'hommes d'affaires américains et sud-américains, que le Québec est l'un des endroits où, en termes de grèves, la situation est la plus encourageante. Et on essaie de régler la fonction publique sans affrontements.

Alors, que ce soit dans le domaine économique, dans le domaine social, dans le domaine culturel, il y a quand même des gestes concrets. Il reste encore beaucoup à faire.

Une voix: Denis Lessard, La Presse.

M. Lessard: Vous dites qu'il y a beaucoup de choses qui vont relativement bien. Mais n'empêche que Moody's a décoté le Québec. Ce n'est pas un jugement très dur sur la gestion économique du dernier régime?

M. Bourassa: M. Lessard me demande de mentionner des choses qui ont bien été, alors j'en mentionne quelques-unes. Je ne dis pas que tout est parfait. Loin de là. J'ai conclu ma réponse en disant que beaucoup restait à faire. Les décotes ont été nombreuses. C'est la première que nous avons dans 9 budgets. Et il faut quand même constater les raisons de cette décote. C'est l'ampleur de la dette. Et nous avons essayé de la réduire, notamment par des mesures budgétaires assez difficiles. Alors on aurait souhaité éviter cette décote, c'est clair que nous avons essayé d'apporter les arguments les plus convaincants possible, les efforts qui avaient été faits, qui sont faits par le gouvernement, mais les chiffres sont têtus, et la dette, notamment, au Québec, est relativement élevée. Et je crois qu'on peut mettre ça en relief quand on négocie avec nos partenaires.

M. Lessard: ... sa décision sur la croissance rapide de la dette durant les dernières années, est ce que ce n'est pas...

M. Bourassa: Bien, c'est la même raison qui a été invoquée pour les décotes dans toutes les autres provinces du Canada, où la dette s'est accrue substantiellement. Donc, mais dans notre cas, malheureusement, cette croissance de la dette s'ajoutait à une croissance de la dette par ceux qui nous ont précédés, donc, on est passé de 5 000 000 000 \$ à 25 000 000 000 \$ donc, c'est ce qui explique, parce que la croissance de la dette en l'Ontario vous la connaissez, depuis 3 ans c'était 10 000 000 000 \$ par année, alors que nous ça a été 4 000 000 000 \$ ou 5 000 000 000 \$. Mais avant ça, par exemple, c'était l'inverse. Donc, dans ce contexte là nous devons assumer l'héritage.

M. Lessard: ...croissance des revenus, est ce que vous pouvez la qualifier, est ce que c'est à peu près ce qui était attendu ou si c'est en deçà des prévisions pour les...

M. Bourassa: Elle a été en deçà au début de l'année. Elle a été nettement en deçà, c'est ce qui nous a causé des problèmes en février. On s'attendait à une croissance des revenus supérieure à ce que nous avons dû constater en avril, et c'est pourquoi il a fallu intervenir avec les mesures fiscales que vous connaissez.

M. Gauthier: Je vais prendre 2 dernières question en français. M. Michel David.

M. David: M. Bourassa, je voudrais revenir si vous permettez sur la clause Canada. Vous savez bien que même si elle n'était pas inscrite dans la loi elle était (?) depuis une dizaine d'années justement pour satisfaire aux exigences des tribunaux, comme vous l'avez dit, mais en l'inscrivant dans la Charte de la langue française, est ce que vous ne vous trouvez pas, au moins sur le plan symbolique, à donner votre reconnaissance tacite à la Constitution de 1982, que vous avez toujours, jusqu'à présent en tout cas, décrite comme une injustice pour le Québec?

M. Bourassa: Bien M. Ryan disait hier, et je veux souligner le travail exceptionnel qu'il a fait dans l'adoption de cette loi-là, M. Ryan disait hier qu'il n'en était pas question, c'était simplement reconnaître la réalité juridique et reconnaître aussi que ça faisait partie du programme du Parti libéral. Bon, on peut tirer les conclusions que vous faites, mais je crois qu'elles ne reposent pas sur un changement de politique du gouvernement du Québec.

M. David: Mais l'article 23, si vous me permettez, était quand même au cœur de la Constitution de 1982, à la limite on peut même se demander s'il y aurait eu une Charte canadienne des droits si ça n'avait pas été de cet article-là. Et c'est précisément celui-là que vous reconnaissez en faisant ça.

M. Bourassa: Mais vous savez qu'on s'est battus pour la clause Canada et que M. Lévesque, lui-même, était favorable à la clause Canada. Si on ne l'avait pas fait, s'ils avaient dit: Pourquoi... vous êtes d'accord avec la clause Canada, vous êtes d'accord avec le fait que les citoyens doivent respecter la Constitution du pays. Elle a été... la clause Québec a été déclarée anticonstitutionnelle et vous ne voulez pas la placer dans la... On a rectifié la situation dans un projet de loi. Alors, on se serait fait poser cette question-là. Mais il n'y a pas de changement politique du gouvernement du Québec à cet égard-là.

M. Gauthier: Une dernière question en français. M. Houle?

M. Houde: Bien, vous dites qu'il n'y a pas de changement de politique. Vous disiez tantôt que c'était un échec des démagues (?), la loi 86, mais c'est aussi l'échec de la loi 178.

M. Bourassa: D'abord, je ne veux pas vous vous sentiez visé.

M. Houle: Non, non, non ! Je vous pose la question. Est-ce que ce n'est pas un échec de la loi 178?

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: J'ai dit que toutes les peurs qu'on avait créés à cet égard-là n'étaient pas justifiées. La loi 178 a été établie, parce que, bon, ça faisait 9 ans... ou 1977... 11 ans, pardon. Et on trouvait qu'à ce moment, il était encore justifié d'avoir ces restrictions qu'on considérait comme justifiées sur le plan politique ou sur le plan de la réalité culturelle. Mais après 16 ans, surtout avec les précautions qu'on retrouve dans la loi... là, tout le monde semble d'accord pour les petits commerces. Bon. M. Parizeau a dit hier que... il semblait lui-même d'accord pour les petits commerces. C'est les deux tiers des commerces, des petits commerces. Je ne sais pas s'il a reçu son avis juridique, etc. Mais il était d'accord pour les... Pour les gros commerces, vous savez que le certificat de francisation peut être utilisé pour empêcher les abus.

M. Houle: Quels abus?

M. Bourassa: S'il pouvait y avoir des abus dans l'affichage. Il y a le certificat de francisation. On se trouve à avoir intégré le texte du Parti libéral. Je veux dire, le gouvernement, dans cette question-là, il a eu peut-être des choses nouvelles. C'est normal. Le gouvernement a toujours sa marge de flexibilité. Mais c'est la proposition adoptée par le Parti libéral et adopté, il semble bien, par une grande majorité, une grande partie de la population, y compris les membres ou ceux qui ont l'intention de voter pour nos opposants.

M. Gauthier: Une petite dernière, M. Girard.

M. Girard: Oui, je voudrais revenir sur...

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Girard: Ah oui, mais vous allez voir qu'elle est importante ! Je voudrais revenir sur votre première réponse à M. Venne et sur vos réponses à M. David concernant le 133. M. le premier ministre, est ce qu'on peut continuer d'écrire que le gouvernement du Québec actuel ne reconnaît toujours pas la Constitution de 1982, issue du coup de force qui s'est produit à ce moment-là? Est ce qu'on peut continuer de dire ça, que le gouvernement du Québec ne reconnaît toujours pas la Constitution de 1982?

M. Bourassa: Mais, il n'y a aucun geste qui a été fait, je veux dire... Là, on parle de l'article 133, c'est des dispositions de la Cour suprême. On ne peut pas nous blâmer de respecter l'État de droit. Mais je veux dire, comment voulez-vous, pour répondre à votre question, que je puisse répondre qu'on a changé d'idée à cet égard-là? Aucune discussion n'a eu lieu. Il n'y a pas de résolution du Parti libéral non plus, comme quoi on doit accepter ce qui a été fait en 1982. Donc, la position du gouvernement à cet égard-là n'a pas changé. C'est clair que la question constitutionnelle n'est plus la priorité, l'une des priorités principales du gouvernement. Les Québécois se sont prononcés au référendum, comme vous le savez, et les Québécois, dans leur immense majorité, veulent que le gouvernement s'attaque, d'abord et avant tout, aux questions financières et économiques. Mais on n'a pas... ce n'est pas parce que ce n'est plus une priorité immédiate du gouvernement qu'on a changé d'idée.

M. Girard: Merci.

M. Cox: Question in english. Kenneth Cox, CJAD. Premier, what happened in Québec over the

last few years that you were able to bring through in a relative calm Bill 86 which would have been unthinkable only a few years ago?

M. Bourassa: I would say that the essence of the bill, the content of the bill would be, for me, the best way to answer your question. We have court judgment, in Québec and Ottawa, by the United Nation, and, to that extend, since you have those judgments... And there is also a deeper feeling of security in Québec, concerning their cultural future. So, that is why it is approved by the great majority of Québec people.

M. Cox: If I can call up, sir, some people have suggested that once the signs actually start showing up, there will be a change in attitude. Do you foresee(?) that yourself?

M. Bourassa: I would say that, you know, it was difficult to explain, including to a great number of Quebeckers, that we should have prohibition of other languages, that people could be brought before the Courts because of that. M. Parizeau was quoting Switzerland and Belgium. You do not have that. You do not have prohibition for signs. I would be interested if it is not the case in Belgium. And I met the president of la Flandre, the Flamish country, and he told me there is no law, there, prohibiting, there is no practice of doing so. But there is no law. And I do not think there is one in Switzerland concerning the signs. So, you know, people are saying: Why are we different in prohibiting? Of course, we have reasons to be vigilant for that, but if I do not see any major problem with the application of bill 86.

Une voix: You mentioned a few factors: The UN ruling and the changes to Québec society is reasons for enabling the pass of bill 86. To what extent you think Québec's poor economic climate at this point has helped... I mean, do you think that people are just too fed up to be able to mount any kind of protest?

M. Bourassa: That could be a factor. The economic questions are very acute, so, I would say the main justification is the content of the bill itself, which is expressing moderation, whatever was said by our opponents.

M. Kelly: It was a particularly stormy session we just went through, especially, I am thinking about 102, the constant demonstrations we saw, there were some demonstrations against bill 86, they did not really get off the ground, and the budget as well. What effect do you think these will have on your government's popularity?

M. Bourassa: I do not know. I do not think it was a stormy session. We are here since 6 days. That was a stormy session, Mr. Girard? No. Very quiet session, I would say.

M. Girard: Une des plus plates. Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourbeau: Of course, it is very difficult to be popular these days for reasons you know, but I believe that there is understanding of the acuteness of the situation.

M. Gauthier: I add myself on the list at this point. Des voix: Ha, ha, ha !

M. Gauthier: Premier, I just want to ask you. Have you made any decision on your political future? And, how are you feeling?

M. Bourassa: I answered a few moments ago and you are for... the writing press, I wonder why you avant me...

M. Gauthier: I want to ... the quality of the answer though.

M. Bourassa: No, I said I am taking my decision mandate by mandate and I am doing that since 1970, so that is the same answer I gave and the one I gave in 1988 or that I gave in 1973 or in 1975.

M. Gauthier: You feel no pressure whatsoever to move? M. Bourassa: No.

Mrs. Scott: ...Mr. Bouchard, and Mr. Lucien Bouchard is conducting his campaign on the federal agreement as: the Québec has really reached a dead end after the constitutional failure of the last few years. Do you think Québec can live perfectly happily within Canada over the next 10 years, without formally endorsing the (?) Constitution.

M. Bourbeau: Ten years !

Mme Scott: Over the next years.

M. Bourassa: I would say that the preoccupation of Quebeckers now, by far, is to have a stronger economic recovery. Obviously, that is their preoccupation. If we could have a good economy come back, which is very slow, you know, because most Quebeckers are remembering the sixties, the seventies, and the eighties to some extent. It was easier in those years. So I would say that is their priority. But we have to solve the constitutional question, specially in Québec, with our opponents who want to dismantle the Canadian \ Federation. But, (?) I have talked with Mrs Campbell Tuesday, and also with Jean Charest, and I talk to both of them about the priority for Québec to solve the question of manpower. On practical grounds that is very essential to have a solution for that. And if we can find an administrative agreement, then we could put that in the Constitution. Mme Scott: This is a follow up question. How do you assess the Block's position at this point. There are very high in the polls, they have the support of the Parti Québécois election machine. How do you assess them as a... What kind of threat are they to Québec's staying within Canada? What do you think of that?

M. Bourassa: You know, M. Bouchard made a speech yesterday and he was talking about the budget. That he will cut the expenses by 10 000 000 000 \$. So, on what mandate they will be elected? To cut the expenses, or to make sovereignty? You know, it is difficult to say. On election night, people say: We vote for him, because we want those cuts, let us say, military expenditures. He said that yesterday.

Mme Scott: Are you worried that, if he does very well, 30 seats, 40 seats, that this could be a real problem, not only for the functioning of the Federal Government, but the Québec Souverain(?) future?

M. Bourassa: You said 30 seats?

Mme Scott: Weil, 30, 40, you know.

M. Bourassa: Non, it is... We will see. It is premature to be worried about Lucien Bouchard. We do not know how the people will react to his party. He is high in the polls, but, as you know, it is possible for a party to be very high in the polls between elections and have different results. Remember the NDP. In 1986-1987, they were the governing party for the next election. They had 42, 43 % and (?) were supposed to win.

M. Ray: Just to follow up with Campbell. Do you have any plans to meet with her before she goes or after the G 7 meeting?

M. Bourassa: I told her that I will be happy to meet her when the time will be convenient.

M. Ray: But there is no schedule, though?

M. Bourassa: First, she has to form her Cabinet.

M. Authier: Would you have preferred Jean Charest to be elected? M. Bourassa: I think it is too late to ask this question.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Authier: I have no more left on the list. Allez y, M. Girard.

M. Girard: Moi, j'ai une question en français pour finir. Il y a une partie importante de l'institution parlementaire qui est présente. On ne lui a même pas demandé s'il était satisfait de sa session et de son milieu législatif. Même si, moi, j'ai dit que la session avait été plate, ce n'est pas grave, ça.

M. Bourassa: Non. Je voulais lui laisser la parole, mais vous m'avez devancé.

M. Paradis (Brome-Missisquoi): Simplement pour dire qu'une quarantaine de projets de loi ont été adoptés dans à peu près tous les domaines, de l'économie à la culture, en passant par l'enseignement, un important en environnement, également – vous me permettrez de le mentionner. Le tout s'est déroulé – comme le premier ministre l'a mentionné – dans un cadre d'entente relative, de paix relative entre l'Opposition officielle et le gouvernement. Nous avons dû, malheureusement, suspendre les règles de procédure dans 2 cas. Nous l'avons fait à la pièce, nous montrant ainsi davantage respectueux des institutions parlementaires. Le bilan législatif est impressionnant. Je pense que les parlementaires sont en droit d'être fiers. Il y a à mentionner également un projet de loi de député qui a été adopté par l'Assemblée nationale, le projet de loi 198 qui vise à rendre imputables les fonctionnaires de la fonction publique et à réduire également les effectifs de la fonction publique. C'est un travail qui a été mené par Henri-François Gautrin au nom du caucus des députés et il l'a (?) à terme. C'est une séance qui a été fructueuse, mais dans le calme. C'est peut-être pour ça que vous l'avez trouvée plate.

M. Bourassa: Oui puis l'unité. Oui, l'une des raisons peut-être pourquoi M. Girard l'a trouvée un peu terne, c'est que l'unité du gouvernement et du Parti libéral est intacte, je veux dire, malgré des temps difficiles.

M. Girard: Vous rapportez les propos de M. Chevrette, mais je ne le ferai pas parce que lui est capable de le faire tout seul. C'est dû simplement au fait que les Libéraux savent mieux camoufler que d'autres...

M. Bourassa: Qu'eux-mêmes, sans doute.

M. Girard: Leurs divisions et leur grogne...

M. Bourassa:] C'était un spectacle à voir, vous vous souvenez. Ça c'est... Mais il reste quand même que malgré une période très exigeante sur le plan politique avec des dossiers sur le plan constitutionnel, sur le plan linguistique, sur le plan économique, sur le plan budgétaire, des obstacles ne manquaient pas, le gouvernement, le parti et le caucus ont fait preuve d'une unité exemplaire.

M. Girard: Sauf M. Guy Bélanger qui a été quand même assez sévère à l'endroit de vous et de...

M. Bourassa: Tout le monde.

M. Girard: Oui, de tout le monde.

M. Bourassa: Y compris vous.

M. Girard: Oui, oui. M. Bourassa, est ce que vous pensez que M. Pierre Marc Johnson ferait un bon libéral?

M. Bourassa: Je n'ai pas été informé qu'il avait sa carte de membre, mais j'ai beaucoup de respect pour M. Johnson. Il a développé une spécialité dans le domaine de l'environnement, comme vous le savez, qui en fait une autorité en la matière, je pense bien qu'on peut dire ça.

M. Girard: Pour faire un bon libéral?

M. Bourassa: Bien, je n'ai pas été informé qu'il était intéressé à militer dans le Parti libéral. Pourquoi? Pour être membre de mon gouvernement?

M. Lessard: Au niveau des comtés, M. le premier ministre, est ce que vous comptez déclencher des élections partielles rapidement ou rendre au terme de...

M. Bourassa: Bien, la période qui nous est accordée est nettement plus courte que celle qui existe au fédéral. Au fédéral, ils ont 1 an, nous, on a 6 mois.

M. Lessard: Est-ce que vous comptez utiliser 6 mois?

M. Bourassa: Je veux dire, c'est quand même raisonnable, je veux dire, si on avait 1 an, bien, je dirais... Mais, ça peut être cet automne, ça peut être au début de l'année prochaine.

M. Lessard: Ça ne sera pas pour l'été?

M. Bourassa: Merci beaucoup. Bonnes vacances.